



**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE  
LA COMMUNE D'ELNE  
ET LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

**POUR L'ORGANISATION D'EXPOSITIONS CROISÉES  
SUR LA THÉMATIQUE DE LA RETIRADA  
AU MUSÉE TERRUS ET AU CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**1°) LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**, dont le siège est situé Hôtel du Département – 24 Quai Sadi Carnot, à Perpignan, représenté par sa présidente en exercice, Madame Hermeline MALHERBE, en vertu de la délibération de l'assemblée départementale N°CP20240208N\_22 en date du 8 février 2024,

Correspondance :  
Conseil départemental des Pyrénées-Orientales  
Direction des Patrimoines  
24 Quai Sadi Carnot  
BP906 Perpignan Cedex  
N° SIRET: 22660001300016  
Code APE : 751A  
Référent du projet : Aurélia GREIVELDINGER  
Tél. : 04.68.85.84.00  
E-mail : aurelia.greiveldinger@cd66.fr

**Ci-après dénommé « Le Département »**

D'UNE PART,

ET

2) LA COMMUNE D'ELNE représenté par son maire, Nicolas GARCIA.

SIRET : 21660065000016

Correspondance :  
Mairie d'Elne  
14 boulevard Voltaire  
66200 ELNE

Référente du projet : Béatrice VERHILLE  
Tél. : 06.59.64.30.22  
E-mail : beatriceverhille@ville-elne.com

Ci-après dénommée « La commune d'Elne »  
D'AUTRE PART,

**IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU LA MODIFICATION DES ARTICLES SUIVANTS :**

**ARTICLE 2 – Constitution de l'exposition commune**

Suite au décrochage de l'exposition au Château royal de Collioure, l'exposition constituée de 51 photographies en noir et blanc présentées dans des cadres 50 x 60 cm sera exposée en totalité au Musée Terrus (Elne).

**ARTICLE 3 – Durée et planning de l'exposition**

La présente convention est prolongée pour permettre l'installation de l'exposition complète au Musée Terrus ou au cloître (Elne) jusqu'à la réouverture de la Maternité d'Elne.

Fait à PERPIGNAN, le \_\_\_\_\_, en deux exemplaires.

**Pour le Département  
des Pyrénées-Orientales,  
La Présidente**

**Pour la commune d'Elne,  
Le Maire**

**Hermeline MALHERBE**

**Nicolas GARCIA**